



Festivités du **14 JUILLET** **2021** *EN PAGE 4*

> PAGE 2

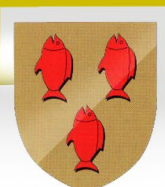
- Assainissement collectif au hameau de Tincquette
- La propreté des caniveaux et des trottoirs, c'est aussi l'affaire de tous !

> PAGE 3

- Une bonne retraite pour nos boulangers, Rosa et Georges !
- Remerciements de Mme Maryse DELASSUS
- Les diplômés de l'année

> PAGE 4

- Opération tranquillité vacances ou OTV
- Programme du 14 juillet 2021



Assainissement collectif au HAMEAU DE TINCQUETTE

LORS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS A CONFIRMÉ L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES PROCHAINES TRANCHES DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU HAMEAU DE TINCQUETTE À LA SOCIÉTÉ BALESTRA D'AVESNES LE COMTE.

Les travaux débiteront dans le courant du dernier trimestre 2021.

Seules les habitations situées rue de la Paturelle, au delà du passage à niveau ne seront pas concernées par ces travaux en raison du surcoût engendré pour la traversée souterraine de la ligne SNCF. L'assainissement individuel sera nécessaire pour ces habitations.



Aménagement AU CIMETIÈRE

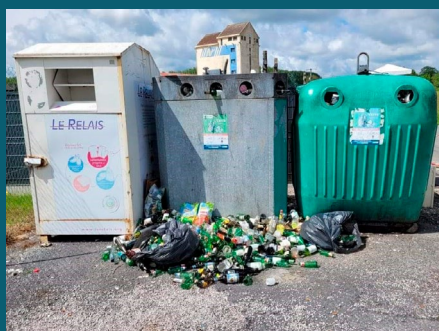
L'allée centrale du cimetière a été équipée de 2 points d'eau supplémentaires afin de faciliter l'arrosage des plantes

La propreté des caniveaux et des trottoirs, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS !

Le dépôt sauvage de bouteilles

Dans le registre des incivilités, figure le dépôt de verre au pied du conteneur situé à côté du cimetière. Certes les rotations d'enlèvement par le SMAV sont parfois irrégulières, mais cela ne justifie pas le fait de déposer sauvagement les emballages à même le sol.

Lorsque cette situation de trop plein se présente, merci d'utiliser les autres conteneurs installés dans la commune (rue des moulins, hameau de Tincquette, hameau de Béthencourt, parking Legris).



LA COMMUNE DE TINCQUES AVEC SON BOURG CENTRE ET SES 2 HAMEAUX A LA PARTICULARITÉ D'ÊTRE TRÈS ÉTENDUE EN TERME DE VOIRIES ET DONC DE CANIVEAUX. LEUR ENTRETIEN EST EFFECTUÉ DE MANIÈRE PONCTUELLE PAR L'EMPLOYÉ COMMUNAL MAIS AUSSI PAR L'ENTREPRISE DUFOUR D'AUCHEL DANS LE CADRE D'UN MARCHÉ PASSÉ AVEC LA CCCA, À RAISON DE 2 PASSAGES PAR AN. MAIS CELA NE SUFFIT PAS À OBTENIR UNE PROPRETÉ OPTIMALE.



Les opérations de nettoyage et désherbage sont également rendues plus difficiles en raison d'une réglementation très restrictive de l'utilisation des pesticides pour les collectivités. Aussi, la participation des habitants peut permettre d'améliorer la situation en faisant

un effort individuel devant son habitation au niveau du trottoir et du caniveau.

Votre participation est essentielle, nous comptons sur votre implication dans cette démarche citoyenne.

Une bonne retraite pour nos boulangers, ROSA ET GEORGES

GEORGES ET ROSA MULAK, JEUNES REPRENEURS DE 30 ANS. UNE NOUVELLE AVENTURE S'OFFRE À EUX EN 1993 QUAND ILS DÉCIDENT DE VENIR S'INSTALLER À TINCQUES AVEC LEURS 3 ENFANTS ET REPRENENT LA BOULANGERIE DELATTRE SITUÉE LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 939. LEUR PROJET :

Offrir leurs services en tant qu'artisan boulanger aux habitants de notre commune et à une large clientèle des villages environnants.

Ce pari fou malgré des périodes de doutes a été tenu grâce à la confiance de leur clientèle qui dure maintenant depuis 28 ans...

L'accueil chaleureux était de mise, le service convivial, le pain comme la pâtisserie méticuleusement emballés, avec en prime un mot gentil et un large sourire.

Notre couple de boulangers fait logiquement valoir leur droit à une retraite bien méritée, avec une chaleureuse pensée pour les collaborateurs qui les ont accompagnés

durant toutes ces années.

Le 13 Juillet, Georges et Rosa Mulak baisseront définitivement le rideau et donneront les clés du pétrin à Clément Dupuis.

La municipalité leur souhaite une longue et agréable retraite à TINCQUES pour profiter de leurs 7 petits-enfants et bientôt d'un arrière petit fils



Remerciements de Mme Maryse DELASSUS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Le Maire, l'ensemble du conseil municipal, les bénévoles, notre secrétaire de mairie Gilles Lefebvre et son épouse Annick, d'avoir rendu possible la tenue de ces élections dans un contexte si particulier.

Je remercie également vous toutes et tous, chères tincquoises et chers tincquois de m'avoir encouragée, soutenue et de m'avoir accordé votre confiance à 75,25 %.

Aujourd'hui je suis honorée d'être votre conseillère départementale avec mon binôme Sébastien Henquenet et nos deux remplaçants Marie Bernard et Guillaume Lefebvre.

Je suis fière de continuer à être à votre écoute au cœur de vos préoccupations et de m'investir pour vous toutes et tous, pour notre canton d'Avesnes le Comte et ses 108 communes, pour notre ruralité, pour ses femmes et ses hommes qui l'habitent et l'animent.

Bien sincèrement, à votre service
Maryse Delassus votre conseillère
départementale

Les diplômés DE L'ANNÉE

Lors de la cérémonie du 14 juillet, les jeunes diplômés de Tincques seront mis à l'honneur pour leur réussite aux examens suivants : CAP, BEP, BAC, BTS licence, diplômes professionnels ou supérieurs.

Dès la connaissance des résultats, les personnes concernées sont invitées à déposer leurs coordonnées et tous renseignements utiles dans

la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le 12 juillet au soir. (la mairie et l'agence postale communale étant fermées au public pour congé annuel jusqu'au 16 juillet)

Les lauréats devront être présents lors des festivités pour recevoir une carte cadeau.



Opération tranquillité VACANCES OU OTV

L'OTV, est un système de lutte contre le cambriolage permettant de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant pendant les vacances scolaires, par les services de police ou de gendarmerie.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit,

en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour s'inscrire à l'opération, vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.



- **11h00** > sur la place de l' église, cérémonie publique de remise de la médaille militaire à M. Charles DELPIERRE en présence des élus, de l' Union musicale, du comité de la FNACA, de la Gendarmerie nationale et des enfants de l' école qui chanteront La Marseillaise.

- **12h00** > Apéritif citoyen offert par la commune et servi en extérieur dans les tonnelles spécialement aménagées par le Comité des Fêtes.

Possibilité de restauration rapide sur place (présence des camions Food truck Pizza Yoyo et Burger).

- **14h00** > Remise des livres et des tickets de manège aux enfants de l' école et mise à l' honneur des jeunes diplômés de Tincques.

Après-midi festive pour les enfants en extérieur (jeux et structure gonflable).

Spectacle de danse présenté par l' association Star Club.

Concours de « brouette décorée » organisé par le comité des fêtes sur inscription préalable.

En application de l' arrêté préfectoral du 30 juin 2021, le port du masque est obligatoire en extérieur pour les personnes âgées de plus de 11 ans